CLÉRAC

Charente - Maritime

Décembre 2012 - N°22

Recensement population

Ligne Grande Vitesse

Sommaire

Le Mot du Maire	**3**
Les Grands dossiers	**4-7**
Ligne à Grande Vitesse	4
SOTRIVAL II	4
Inaugurations en chaîne…	5
Alimentation électrique de Ligne Grande Vitesse	6-7
Actions de la municipalité	**8-15**
Bâtiment	8
CCAS	9
Informations diverses	10-15
Vie locale	**16-19**
Cultures et loisirs	**20-33**
La bibliothèque	20-21
L'école	22-23
Spectacle de rue	24-25
Le Musée	26-27
Les Cléracais de 1815 à aujourd'hui	28-31
Un jardin à l'ancienne	32
La Châtaigne de A à Z	33
Vie pratique	**34-35**
Etat civil	34
Informations utiles	35

Directeur de publication *: Guy PASQUET*

Rédacteur en chef *: Dominique MAUREL*

Mise en page *: Adeline MIMAUD*

Impression *: Imprimerie Robert - 17500 PONS*

N° dépôt légal *: 962*

Le mot du maire

Guy PASQUET

Chères Cléracaises,

Chers Cléracais,

Nous allons arriver au cœur de la période des vœux, qui est aussi la période des bonnes résolutions, des reprises de contact avec des amis ou des connaissances que la vie moderne nous fait souvent oublier, des cartes que l'on rédige et que l'on reçoit, même si depuis quelques années l'utilisation des nouvelles technologies conduit de plus en plus à choisir l'e-mail ou le SMS plutôt que le papier.

Je me permets donc, de vous « écrire » ces quelques lignes.

Que vous souhaiter pour 2013 ?

D'abord, une année heureuse, pour chacune et chacun d'entre vous. Une année au cours de laquelle, dans tous les domaines, aussi bien personnels que collectifs, nous pourrons aller au bout de ce que nous pouvons faire. Je suis convaincu que le plus sûr moyen d'être heureux, en paix avec nous même, en harmonie avec les autres, c'est d'engager le dialogue, de trouver les solutions aux problèmes nombreux d'une société moderne qui semble de plus en plus à la dérive. L'important n'est pas de réussir tout, c'est impossible. L'important c'est plutôt de se dire que l'ont fait sérieusement ce que l'on a choisi d'accomplir.

« Je vous souhaite une année heureuse »

Ensuite, 2013 sera pour les habitants de notre commune de Clérac une année soumise à de nombreux bouleversements dus à la construction de la LGV. Face aux impératifs de COSEA, l'équipe municipale restera attentive et négociera au plus près avec cette société les points les plus contraignants pour la vie journalière de ses administrés.

Je vous renouvelle mes vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères.

Le Maire,

Guy PASQUET

Les grands dossiers

Ligne Grande Vitesse

Durant cette période de congés pour COSEA, nous avons demandé que toutes les voies routières dont les chaussées sont praticables soient ouvertes.
Depuis l'installation de la base Génie Civil COSEA sur le territoire de la Commune de CLERAC, en mai dernier, vous avez pu constater les nombreux bouleversements de notre paysage... C'est à cette période que les premiers terrassements ont démarré, aussi bien pour la trace, que pour les modifications de réseaux et celles de voirie.
Depuis Septembre, la météo n'a pas été favorable et la mise en place des pistes latérales définitives sur l'impact de la ligne a pris du retard, ce qui provoque un surplus important de la circulation PL sur les routes départementales. (RD 158)

Les travaux seront interrompus du **samedi 23 Décembre 2012 au dimanche 06**

A ce trafic s'ajoute, celui induit par la fermeture prolongée de la RD 145 (Bédenac- Cercoux) toujours pour les mêmes raisons climatiques, celui d'une campagne minerai AGS carrière/usine et celui des employés qui embauchent et débauchent à la base de Clérac (environ 200 personnes).
Dans un premier temps, à ma demande, une limitation de vitesse de 70 km/h a été mise en place par le Conseil Général entre la limite Bédenac / Clérac et le bourg de Clérac.
Malgré une sensibilisation des principaux utilisateurs (personnel COSEA et personnel transporteurs locaux) il semble que les limites de vitesse ne soient pas respectées. Des accidents matériels ont eu lieu récemment. Des contrôles gendarmerie ont été demandés à Monsieur le Sous Préfet de JONZAC.

SOTRIVAL II

L'activité du Centre d'enfouissement et de valorisation de « Bois Rousseau » se terminera fin Décembre 2015, le tonnage global prévu par l'arrêté préfectoral étant atteint à cette date. SITA Sud Ouest (dont SOTRIVAL est une filiale) a décidé de déposer un projet d'« Ecopôle » sur des terrains voisins de l'activité actuelle.
Plusieurs réunions de concertation ont été organisées, afin de présenter ce projet aux élus des communes voisines de Clérac, aux représentants de la Communauté de Communes de Haute Saintonge, aux représentants de l'AGS, aux services de l'Etat qui seront impliqués dans l'examen de ce dossier projet, et des Associations de défense de l'environnement. (Saintonge Boisée Vivante)
La Commune de Clérac est représentée par son Maire et 3 Conseillers Municipaux.
Dans l'état actuel de ce qui nous a été présenté :
Trois pistes de valorisation proposées par SITA (point très important dans la gestion des déchets) paraissent avoir un intérêt pour notre territoire afin de défendre l'emploi :

- la méthanisation continue en milieu clos (tunnels) de biodéchets en co-compostage avec un pourcentage adapté de déchets verts. La production de méthane permettrait à l'AGS de défendre sa position de filiale d'un grand groupe (IMERYS), face à d'autres filiales fabriquant des produits voisins de ceux de l'usine de CLERAC.
- une nouvelle installation d'un centre de tri de collecte sélective, pour une capacité de 20.000 à 25.000 t/an, avec adaptation aux nouvelles consignes de tri qui permettraient de valoriser de nouvelles matières (emballages plastiques).
- une unité de production de CSR (combustibles pour cimentiers et chaufourniers) qui permettrait de valoriser 40 à 45 % de DIB entrants qui vont actuellement totalement en enfouissement.

Les 2 derniers points conforteraient les emplois du centre de tri actuel.
La valorisation maximale doit rester le but essentiel dans le traitement des déchets.
Dans les nouveaux process, envisagés par SITA SO, des refus existent. Il ne parait pas aberrant de prévoir près des lieux de valorisation un exutoire pour les refus. Le volume de l'enfouissement doit être au plus près des refus des 3 valorisations définies ci-dessus.
En tout état de cause, le projet doit être global et SITA SO doit s'engager sur ce point.
A cette entreprise, s'ajoute la nécessité de s'assurer du captage ciblé des « matières premières » ainsi que des marchés des valorisations qu'elle envisage...
Une réunion publique aura lieu, après la dernière réunion de concertation programmée en Janvier 2013, et avant la dépose en Préfecture de la demande d'autorisation par SITA.

Inaugurations en chaîne...

Le 15 septembre dernier, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont organisé une inauguration des différents services mis en place récemment, à savoir : les chambres d'hôtel, l'épicerie, la cuisine de la cantine et la chaufferie.

On a pu noter la présence de Jean-Philippe Aurignac, Sous-Préfet ; Régine Joly, Vice-Présidente du Conseil Régional ; Dominique Bussereau, Président du Conseil Général ; Claude Belot et Daniel Laurent, Sénateurs ; Francis Savin, Conseiller Général. Un certain nombre d'autres personnes étaient également présentes : les architectes des différents projets, quelques entreprises qui ont travaillé sur ces derniers, mais aussi les représentants des communes avoisinantes, les représentants de la vie associative, les bénévoles de la bibliothèque et les employés communaux.

Après l'accueil des différents convives autour d'un café, la visite a tout d'abord débuté par les chambres d'hôtel de l'Auberge des Lacs Bleus. L'hôtel a ouvert ses portes en juin 2011. Le taux de remplissage de l'établissement est de l'ordre de 86 % en semaine, nettement plus faible les week-end. Il a été classé deux étoiles depuis mai dernier et est en cours de l'attribution du label tourisme et handicap en raison de l'une des sept chambres équipée pour les déficients visuels, auditifs et moteurs.

Les convives ont ensuite découvert l'épicerie, ouverte depuis mai 2011 et tenue par Monsieur et Madame Ravet. Ces derniers ont repris le fond de commerce de Monsieur et Madame Foucaud dans les locaux assez vétuste, excentrés, sans possibilité de stationnement, pendant approximativement neuf mois, le temps pour la collectivité de terminer les nouveaux locaux. Le nouvel établissement recentré offre ainsi une meilleure fonctionnalité. On y trouve une palette de service : épicerie générale, plats cuisinés, charcuterie, viande, tabac, presse, jeux de grattage.

La suite de la visite s'est prolongée vers la cuisine de la cantine, mise en service en septembre 2012. Ces nouveaux locaux permettent ainsi d'accueillir 85 rationnaires.

Puis, l'excursion s'est terminée par la visite de la chaufferie bois, qui alimente l'école, la bibliothèque et la mairie. Cette installation permettra la réalisation d'économie d'énergie tout en utilisant un combustible plus écologique.

Les convives se sont retrouvés dans la salle associative autour du pot de l'amitié après les discours officiels.

Ce fut ainsi l'occasion de recevoir et remercier les différents partenaires (financeurs, architectes, entreprises…) qui ont contribué à la réussite de ces différents projets.

Alimentation électrique de la Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Dans le cadre du raccordement sur la ligne 400 000 volts Cubnezais-Plaud, le projet d'implantation par RTE d'une ligne partant du lieu-dit « Levrault » commune de Cercoux au lieu-dit « Les Renardières » commune de Clérac, sous-station de la base de travaux, se traduira par une tranchée dont l'impact sur notre massif forestier sera très conséquent.

Une réunion à laquelle étaient invités tous les propriétaires concernés par le fuseau retenu (fuseau ouest) s'est déroulée le 25 février 2011 à Clérac.

Lors de cette réunion, les propriétaires ont donné leur accord pour la constitution d'un groupe de travail qui aurait pour mission de faire des propositions à RTE, de défendre les intérêts des propriétaires et de la collectivité.

Ce groupe est constitué de MM. :
AMAROT Alain, maire de CERCOUX
AUDOUIN Jean Marc Conseiller municipal de CLERAC
BONAMY Pierre, ASL
BOYER Georges, ASL
CLUPEAU Jean Michel, CRPF
DUPRE Jean Jacques Conseiller municipal de CLERAC
PASQUET Guy, maire de CLERAC
POUPELAIN Frédéric, ASL
SEYNAT Francis, ASL

Une réunion en date du 9 novembre 2012 a permis de présenter aux propriétaires l'avancée des travaux du groupe de travail.

Liste des questions retenues

1 - Etude de la proposition de tracé pour la ligne 400 000 volts

Le groupe de travail a étudié le projet de tracé RTE présenté lors de la réunion du 7 juin 2011.

1/1 - En partant du sud, jusqu'à la route de Château au lieu-dit Petit Village : la proposition de tracé RTE, modifiée pour utiliser l'emprise de la piste forestière située au lieu-dit la Font des Tanches (direction sud/nord) convient au groupe de travail.

1/2 - A partir de la route de Château, une ligne quasiment droite pourrait être tirée jusqu'à la sous-station électrique :

Avantages :

- Longueur moindre (gain de plus de 100 mètres), donc emprise sur le milieu forestier moindre (environ 1 hectare).
- La station d'essais forestiers de l'INRA serait ainsi évitée.
- Le relais de téléphonie mobile serait toujours évité (par l'ouest au lieu de l'est dans le projet RTE).
- Le triangle de terrain au lieu-dit le Canton des Fourchettes serait rogné dans sa partie ouest (il faut éviter une traversée dans son milieu qui rendrait ce bloc inexploitable au point de vue forestier).
- Cette proposition de tracé se situe à plus de 250 mètres des premières maisons au lieu-dit Matrat.

2 - Propositions de compensation de l'impact de la ligne.
La création de la nouvelle ligne impacte fortement le milieu forestier. Environ 40 hectares de boisement disparaissent, en incluant la sous-station électrique.
Le groupe de travail propose les actions suivantes :

2/1 - L'enfouissement de la ligne 15 000 volts entre le Canton des Fourchettes et le Petit Village (1 000 mètres) et du Petit Village à Château (1 000 mètres) permettrait de libérer une emprise d'environ 3 hectares.

2/2 - L'emprise totale de la nouvelle ligne, y compris la zone de sécurité, devrait faire l'objet d'un document d'arpentage afin d'obtenir une division cadastrale avec renumérotation, pour éviter l'imposition des zones gelées comme futaies résineuses. Ce travail n'incombe pas aux propriétaires qui supportent le passage de la ligne.

2/3 - Un boisement compensatoire à la destruction des futaies de Pin maritime, sous forme d'installation de peuplements à objectif production de bois énergie (taillis à (très) courte rotation) : (T(T)CR) devrait être financé dans le cadre du Plan d'Accompagnement du Projet (PAP) de RTE. L'implantation de ces T(T)CR pourrait se faire préférentiellement dans l'emprise de la nouvelle ligne, sous réserve d'une hauteur disponible suffisante entre le sol et les câbles électriques, distance de sécurité comprise. L'ASL serait maître d'ouvrage de cette opération.

3 - Perte de la valeur du fond.
Indemnisation de la valeur du terrain sur une base globale de 1 900 €/ha, identique aux pratiques de RFF (formule à définir).

4 - Taxe pour les propriétaires
Chaque pylône implanté sur une parcelle doit faire l'objet d'une taxe annuelle au propriétaire.

L'ensemble des questions est déjà connu par RTE et fera l'objet d'une insertion sur le registre du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique prévue fin janvier 2013.
Il serait souhaitable que tous les propriétaires concernés par la ligne consultent le dossier et formulent leurs doléances éventuelles auprès du commissaire enquêteur lors de ses jours de présence en mairie de Clérac.

Action de la municipalité

Bâtiment

Logements HLM

Les travaux de rénovation suivent leur cours.
Les deux premiers appartements ont été livrés aux anciens locataires.
Deux nouveaux appartements sont en cours de rénovation et devraient être terminés fin 2012.
La rénovation des deux derniers appartements commencera début 2013.

Lotissement communal

Suite à l'acquisition du terrain de Daniel ROI, entre le garage Heulet et le terrain de football (environ 5 ha), les premiers contacts ont été pris avec divers organismes (CAUE, Bâtiments de France, DID) afin d'étudier la réalisation d'un lotissement sur ce terrain. En effet, compte tenu de la surface du terrain, il nous semble important de réaliser ce lotissement en plusieurs tranches et d'être attentifs à son intégration dans le site.

Eglise

Nous sommes en attente de devis pour la rénovation des murs intérieurs (réfection des enduits).

Logements et bâtiments communaux

Des travaux d'entretien vont être réalisés début 2013 :
- changement des portes de garages des bâtiments communaux et des volets + porte de garage logement de Monsieur Milési (Entreprise BRAUD),
- réfection des clôtures logements Madame Cloutou et Monsieur Hadir (Entreprise BUREAU).

Etudes en cours

Longère :
Des cabinets d'architecture ont été contactés en vue d'étudier la rénovation de la longère située dans le bourg (ancienne pâtisserie Manos puis Renaud).

Gymnase :
La construction de la ligne LGV nous offrant la possibilité de financement d'un grand projet, nous avons lancé une étude concernant la construction d'un gymnase.
Dans cette phase d'étude, nous étudions à la fois l'intégration dans le paysage, le coût de construction et du fonctionnement, les possibilités d'occupation (école, associations locales ou cantonales, etc.).
Compte-tenu de l'importance de l'investissement, nous prévoyons une réunion publique en début d'année 2013.
En prévision de cette réunion, nous sommes à l'écoute de toute personne intéressée par ce projet (pratique de sport ou loisir, création d'association, etc..).

Repas des Anciens

Le 17 novembre dernier, la municipalité de Clérac recevait les aînés de la commune au traditionnel repas de fin d'année. Marie-Bernadette MARTINEZ, responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Monsieur le Maire débutaient par un mot de bienvenue et remerciaient chaleureusement tous les convives présents en ayant une pensée pour les personnes absentes.

Le repas était préparé par des artisans locaux : l'auberge des Lacs bleus, le fournil de Clérac pour le pain et le dessert, l'épicerie Ravet pour les vins.

Au cours du déjeuner, l'animation était assurée par Bruno Vincent, spectacle interactif avec des sketches burlesques, un hommage à Bourvil et des chansons françaises.

Cela s'est terminé avec succès par une animation dansante amenant plusieurs couples sur la piste. L'ambiance a été crescendo !

Le repas est offert aux personnes de 65 ans et plus, 94 d'entre elles sur 240 avaient répondu à l'invitation. Certains aînés ont même partagé cet instant avec des enfants, autres membres de la famille ou des amis.

Les aînés présents à cette assemblée ont été honorés par la remise d'une plante, Monsieur Louis Agricole et Madame Alice Morassuti, tous les deux âgés de 91 ans.

C'est un moment important pour se retrouver dans la joie et la bonne humeur, alors n'hésitez pas à venir plus nombreux.

Appel du CCAS à nos aînés

Suite aux conséquences funestes de la canicule 2003, la préfecture nous invite à recenser la population fragilisée par l'âge, la maladie ou le handicap, qui pourrait courir des risques du fait d'un nouvel incident climatique.

C'est pourquoi nous vous incitons vivement à vous faire connaître à la mairie si vous vivez seul(e) et isolé(e) soit par le fait de votre lieu d'habitation, soit par l'éloignement des membres de votre famille.

Nous vous serions reconnaissants d'indiquer avec précisions vos noms et adresse ainsi que les coordonnées de votre médecin traitant et de votre service à domicile si vous y avez recours.

Manifestez-vous, cela pourrait vous sauver la vie !

✂ ----------

CCAS

Coupon réponse à retourner à la Mairie

Nom : …… Prénom : ……

Date de Naissance : …… Téléphone : ……

Adresse : ……

Médecin traitant : ……

Déclare vivre seule et être éloigné des membres de ma famille

Bénéficie d'un service d'aide à domicile : ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ? ☐ ADMR de Montguyon ☐ CCAS de Cercoux ☐ Autres (à préciser: ……)

Recensement de la population, chacun de nous compte

Toute la population de Clérac sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires. Deux agents recenseurs sont nommés : Mesdames Marie-Nils Waché et Liliane Dourthe.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.

La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Le secteur des agents recenseurs

Liliane Dourthe

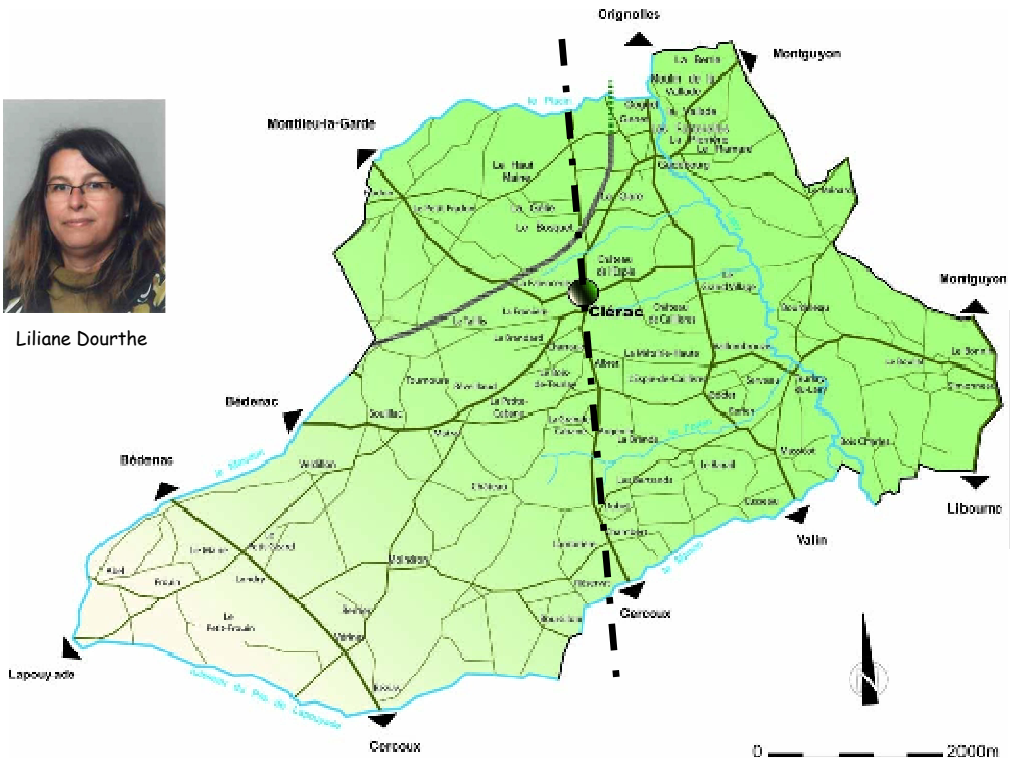

Marie-Nils Waché

Présente dans toute la France, l'ADMR est aujourd'hui numéro 1 français des réseaux de proximité avec : 3350 associations locales regroupées en Fédérations départementales, 1 union nationale, 265 000 adhérents dont 110 000 bénévoles actifs, 104 500 salariés.

L'ADMR apporte aux personnes âgées les services à domicile qui leur permettent de rester chez elles, et d'y être bien. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariés à leur écoute, nos anciens peuvent jouir pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes et leurs souvenirs !

L'ADMR présente sur les cantons de Montlieu et de Montguyon, a servi pour l'année 2011, 304 clients sur 20 communes :

- 32503 heures pour les personnes âgées (APA)
- 2949 heures pour les personnes handicapées
- 1647 heures pour les familles

Avec 48 salariées à votre service.

Pour toute information , contactez :

- Saint-Martin d'Ary : 05 46 04 45 97
- Saint-Aigulin : 05 46 70 09 97

Recensement militaire

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services

Mail : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22. 81
courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur la liste électorale dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr—rubrique « espaces jeunes—parcours citoyen ».

Action de la municipalité

Informations diverses

La Collecte des textiles

Depuis avril 2011, la collecte des textiles a permis de valoriser près de 400 tonnes de vêtements, linge de maison, tissu d'ameublement, maroquinerie, chaussures et petits jouets.
Tous ces tissus sont pour la plupart réutilisés. Sinon, ils sont recyclés en chiffon d'essuyage ou isolant phonique. Au final, seul 10% sont des déchets qui ne pourront pas être valorisés.
Nous vous rappelons que vous pouvez aussi déposer vos vêtements dans nos associations locales.
20 nouvelles bornes à textiles vont être mises en place. Au total nous aurons 59 bornes sur le territoire.

Le lieu d'implantation à proximité de votre commune se situe Route des Vignes, face à la boulangerie.

La Recyclerie Emmaüs

Une recyclerie Emmaüs est ouverte sur la déchèterie de Guitinières depuis juillet 2011. Vous pouvez y apporter tous vos biens en bon état dont vous ne vous servez plus. Ceux-ci seront revendus dans les magasins d'Emmaüs Saintes. Depuis son ouverture, plus de 30 tonnes de biens d'équipement ont été valorisées au lieu d'être jetées dans la benne de tout venant. La recyclerie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Liste des familles d'objets que vous pouvez déposer à la recyclerie :

- Bains-Sanitaires
- Bibelots, vaisselles, livres
- Jouets, loisirs
- Mobilier d'intérieur et de jardin, luminaires
- Matériel informatique
- Outillages
- Equipements électriques et électroniques

Compostage

Aujourd'hui, 25,5% des foyers de Haute-Saintonge participent au compostage domestique.
Des composteurs sont toujours à votre disposition en mairie ou à la Communauté de Communes.
Si vous êtes déjà équipés, vous pouvez également parrainez un proche, des cadeaux vous attendent.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'ensemble de ces informations :

- www.haute-saintonge.net
- N° vert : 0 800 801 157
- ordures-menageres@haute-saintonge.net

La collecte sélective change…

L'année 2013, va être riche en changement en ce qui concerne le tri sélectif, les colonnes bleues et jaunes vont peu à peu disparaître pour laisser place à un service de proximité avec des sacs translucides jaunes et des bacs roulants à couvercle jaune.

Tout au long de l'année, des agents de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge sillonneront les communes et passeront dans chaque foyer réexpliquer les consignes de tri et vous accompagner dans ces changements, réservez leur votre meilleur accueil !
La collecte du verre reste inchangée.

Mode d'emploi du tri

Emballages - Journaux

- Bouteilles en plastique
- Briques alimentaires
- Boîtes métalliques
- Cartonnettes d'emballages
- Bouteilles d'huile
- Papier
- Journaux
- Magazines
- prospectus

Verre

- Bouteilles
- Pots
- Bocaux

Ordures ménagères résiduelles

- Autres déchets non recyclables

Déchets verts et de cuisine

- Feuilles mortes
- Tailles de haies
- Tontes du jardin
- Fleurs fanées
- Restes de préparation de repas : épluchures, coquilles d'œuf, d'huîtres…
- Restes de repas : os, filtres, marc de café, sachets de thé…

Programme Habiter mieux de la Charente-Maritime

La lutte contre la précarité énergétique de certains logements constitue un enjeu majeur sur le plan environnemental, économique et social. Ce phénomène touche durement les familles les plus modestes et particulièrement en Charente Maritime.

C'est pourquoi, le Département de la Charente Maritime a décidé de s'associer à l'Etat pour soutenir la mise en œuvre du programme départemental d'intérêt général « Habiter Mieux ».

Ce programme est destiné à aider les propriétaires occupants aux revenus modestes, à financer des travaux d'amélioration de leur logement afin qu'ils puissent mieux se chauffer en réduisant leur consommation énergétique d'au moins 25 %. Il comprend également un volet de traitement des logements peu confortables ou très dégradés.

Afin d'aider ces propriétaires à réaliser leur projet, le Conseil général met gratuitement à leur disposition un opérateur (le PACT) qui a en charge d'apporter une assistance technique et administrative aux différentes étapes de constitution des dossiers :

- diagnostic complet de l'état du logement et de sa performance énergétique avant et après les travaux
- soutien dans le suivi des devis et des travaux
- soutien dans le montage des dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs jusqu'à réception des travaux et obtention des aides sollicitées.

Propriétaires, vous avez un projet d'amélioration de votre logement ? Adressez vous au :

PACT de la Charente Maritime
110 Grande Rue
17180 Périgny
Sandrine GIROIRE au 05 46 07 49 87
www.pactdescharentes.org

2e Plan régional Santé Environnement POITOU-CHARENTES

L'air que vous respirez à votre domicile est-il de bonne qualité ?

Les sources de pollution dans les logements sont nombreuses : tabagisme, appareil à combustion, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretien, peintures, etc.

Une enquête réalisée de 2003 à 2005 par l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OPAI) dans 567 logements représentatifs des 24 millions de résidences principales en France a montré que nous passons en moyenne 67 % de notre temps dans notre logement, soit 16h10. Un quart de la population y passe plus de 20 heures (83 % du temps).

Si votre logement n'est pas suffisamment aéré (ouverture des fenêtres) et ventilé en continu, les polluants s'y accumulent, en particulier l'hiver quand on ouvre moins les fenêtres. Cette pollution peut avoir des effets néfastes sur la santé : allergies respiratoires (asthme), rhinite, toux, problèmes cutanés, maux de tête voire intoxications.

Vous pouvez agir pour améliorer la qualité de l'air intérieur de votre logement :

- Aérez votre logement au moins dix minutes par jour, été comme hiver, et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher le linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.

- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes de ventilation et entretenez les régulièrement.

- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes. Faites vérifier et entretenir chaque année, avant le début de l'hiver, les installations à combustion (chaudière, chauffe-eau, cheminée, etc.) par un professionnel qualifié.

- N'utilisez pas à l'intérieur en continu les chauffages d'appoint mobiles à combustible et les groupes électrogènes.

- Respectez les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes : appareils à combustion, équipements de bricolage, produits d'entretien, d'hygiène, etc.

- Limitez les émissions de polluants dans votre logement en utilisant des produits et matériaux peu émissifs : un étiquetage est obligatoire pour l'information du public (revêtements muraux, revêtements de sol, mobilier, etc.).

- Madame : soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.prevention-maison.fr ou www.oquai.fr/obsairint.aspx

Saintonge Boisée Vivante

Lusseau 17 270 Clérac
Tel/Fax : 05 46 04 42 66

Faut ben zou met' quéqu'part !

C'est la formule magique verrouillant toute discussion concernant les déchets : d'accord, mais c'est quoi « zou » ? et c'est où « quéqu'part » ? Parce qu'à force de vouloir simplifier et ne pas se casser la tête, on accepte tout et n'importe quoi. Et ce n'est pas non plus parce que ça rapporte des sous à la commune que l'on est obligé d'accepter des projets inadaptés aux besoins du territoire et créateurs de pollutions et de nuisances pour la population.

Le plan départemental de prévention et de gestion des déchets fixe des objectifs de réduction des déchets ultimes (ceux dont on ne peut plus rien faire) en deux étapes : - 12% en 2019 et – 18% en 2025. Concernant les déchets de Charente-Maritime enfouis à Clérac, si ces objectifs étaient atteints nous aurions environ 76 000 tonnes de déchets résiduels à enfouir en 2019 et environ 71 000 en 2025. On est donc très loin des tonnages (180 000 tonnes/an jusqu'en décembre 2015 et 130 000 tonnes/an à partir de 2016) prévus par Sita sud-ouest, qui pourtant dit qu'elle « *propose des solutions sur mesure et innovantes respectant l'homme et l'environnement.* » (message diffusé sur la ligne téléphonique de Sita Sud-ouest). En matière de profit le projet de Sita à Clérac est effectivement sur mesure, mais uniquement pour le portefeuille de l'entreprise.

Départ de Lapouyade

De plus le projet de Sita comporte d'autres activités, en plus de la décharge, de la déchetterie, de la plate-forme de compostage, du centre de tri. Ces activités concernent :

- Une unité de préparation de CSR (combustible solide de récupération), destinés aux cimenteries. Le problème c'est que ce sont des bennes de divers déchets en mélange, en provenance de partout, dont seulement 40 % seraient recyclés en CSR. Le reste (60%) irait directement en décharge, car apparemment le seul critère de « tri » qui serait opéré sur le mélange de déchets serait : peut brûler ou non !
- Une unité de TMB (« tri mécano biologique ») qui recevrait des ordures ménagères résiduelles en mélange et des déchets organiques issus des activités agricoles, commerciales et d'équipements publics. La fermentation de ces déchets produit entre autres du méthane qui continuerait d'alimenter l'AGS. (voir le précédent numéro du journal de juin 2012)
- Une plate-forme de traitement de terres polluées venant de partout pour une capacité de 20 000 tonnes/an.
- Une décharge de classe 3 (déchets inertes) pour 20 000 tonnes/an.
- Des casiers dédiés aux déchets amiantés et aux déchets de plâtres.

Dans les bois de Vérines à Bézias

Est-il vraiment responsable d'aggraver, avec toutes ces nouvelles installations, les risques de pollution des ressources en eau potable, même si c'est à très long terme ? Car n'oublions pas que le site renferme déjà dans son sous-sol plusieurs millions de tonnes de déchets mélangés et contenant très probablement une certaine quantité de déchets dangereux (piles, résidus de colles, solvants etc…). Pour cette raison, nous militons pour que les installations soient minimalistes pour l'enfouissement, avec un tri maximum et en répondant aux seuls besoins de notre territoire.

A ceux qui mettent en avant la création d'emplois pour favoriser la mise en place des projets de Sita, on peut répondre que l'enfouissement n'est pas une activité créatrice d'emplois. C'est le tri et le recyclage

Activité et animations

Mairie de Clérac

que l'enfouissement n'est pas une activité créatrice d'emplois. C'est le tri et le recyclage qui génèrent des emplois. Or le nouveau centre de tri prévu par Sita serait presque totalement automatisé et la production de CSR ne nécessiterait que très peu d'emplois, vu l'unique critère de tri des bennes (peut brûler ou non). De même il ne faut pas confondre le maintien d'AGS avec la réalisation des projets de Sita. Si un traitement de déchets organiques pré-triés (pas de déchets ménagers bruts = pas de sacs noirs) en méthaniseur produit de l'énergie, il semble en effet logique qu'elle puisse bénéficier à l'entreprise voisine. En revanche, il serait pervers de créer et de dimensionner des installations de traitement de déchets en fonction des besoins énergétiques des voisins (entreprise, collectivité, bâtiments publics…).

Notre association avait organisé une réunion publique le 28 septembre et une manifestation le 13 octobre : le moins que l'on puisse dire est que nous n'étions pas très nombreux. Fatigue ? Défaitisme ? Approbation des projets ? Dans tous les cas, il est urgent que les élus prennent l'initiative d'instaurer un débat public pour que les choses ne se fassent pas aux dépends des citoyens, de notre territoire, de notre environnement et de notre qualité de vie, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant. Nous avons sollicité les élus en ce sens lors de la réunion plénière de la CDCHS qui s'est tenue à Clérac dernièrement. Nous n'avons aucun retour à ce jour…

****la concertation (se concerter : se mettre d'accord pour agir ensemble dans un but commun) selon Sotrival c'est : je vous informe de ce que nous avons décidé de faire.

Devant le site de SOTRIVAL

(Les photos ont été prises lors de la manifestation du 13 octobre).

Les Anciens Combattants

Les élèves de Clérac

La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est tenue comme à l'habitude sur le place du Souvenir. Les messages de paix ont été prononcés par le Maire, Guy Pasquet et le président de l'Amicale des Anciens Combattants de Clérac, Jean Claude Noinin.

Les enfants et les enseignants de l'école de Clérac ont déposé leurs bouquets de fleurs au pied du monument aux morts avant de chanter la Marseillaise. Le Président de l'Amicale, Jean-Claude Noinin, les a remerciés chaleureusement pour leur prestation ainsi que les trois clairons de Clérac et les porte-drapeaux.

La fin de la cérémonie fut clôturée par un pot de l'amitié à l'intérieur de la salle des fêtes.

Vie locale

Le Club de l'amitié de Clérac

Après un bon repas le 12 mars 2012, celui de fin d'année du 14 novembre 2012 a eu lieu au restaurant des lacs bleus (très bon). Nous étions 39 personnes. Un grand regret de l'absence des malades ou ceux qui ne peuvent plus se déplacer.
L'année s'est très bien déroulée avec une moyenne de 20 à 25 personnes à chaque réunion mensuelle, où une bonne ambiance existe autour d'une belote et de jeux divers. Au mois d'avril, a eu lieu la réunion inter club avec un petit voyage à Royan. Cette journée a été très conviviale et un très bon repas nous a été servi. Après les paupières étaient un peu lourdes pour écouter le discours, mais nous avons été attentifs quand même. Fin septembre, une balade du côté de Dom Pierre sur Charente (pas loin de Saintes) a été organisée, et nous avons eu la surprise et la joie qu'une adhérente gagne un joli lot.
Une pensée pour chacun et chacune de nos adhérents en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de nous retrouver nombreux à nos réunions en 2013.
Si des nouveaux adhérents veulent venir nous rejoindre c'est avec un grand plaisir que nous les accueilleront.
La Présidente, Nicole DURAND

La Pétanque

En cette fin de saison, l'heure est venue de faire un premier bilan de l'année 2012.
Les objectifs, que nous nous étions fixés, ont été en grandes parties réalisés.
- L'organisation de 4 concours officiels, de 8 concours les vendredis soir, mais aussi 1 concours pour la journée plein air et 2 concours pour la fête annuelle de la commune, au total 15 manifestations. Lors de toutes ces manifestations, l'affluence a été bonne, environ 70 joueurs en moyenne. Je remercie tous les participants qui par leur présence régulière ont contribué à la réussite de nos concours.
- La remise en état de la partie basse du terrain, environ 50 % de la surface totale a commencé.

Nous devrions avoir fini à la fin du premier trimestre 2013. Nous tenons à remercier la société Imérys pour son prêt de matériel ainsi que « Robert » pour la finition du décapage.
L'objectif final étant pour 2014 l'organisation d'une qualification en championnat départemental.

A ce jour, le club compte 35 licenciés, 24 en début de saison. Cet effectif est composé de 8 vétérans, 25 séniors (dont 3 féminines) et 2 cadets.

Rappel des catégorisations :

Vétérans :	nés en 1953 et avant (pour les championnats),
Séniors :	nés en 1995 et avant,
Juniors :	nés en 1996 & 1997,
Cadets :	nés en 1998, 1999, 2000
Minimes :	nés en 2001, 2002, 2003
Benjamins :	nés en 2004 et après.

Je remercie les personnes qui se sont impliqués dans la vie du club, ainsi que la commune pour ses aides.
Le Président, Laurent PASQUET

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le samedi 8 Décembre 2012. Une année où nous avons fait l'impasse sur une soirée choucroute, mais le contexte aujourd'hui reste difficile pour la mobilisation aux différentes festivités. Nous avons ouvert ce calendrier des animations 2012, avec un retour au **théâtre** le dimanche 26 février, avec la troupe des DURATHIEURS D'jonzat, spectacle patoisant saintongeais, où beaucoup de monde a assisté à leur performance humoristique qui ont permis de franches rigolades avec les Calas, la Cachette, Ine Goutte de Noa, et ce fameux Guytou et ses histoires ! Un très bon après-midi de détente pour tous.

La journée pique nique, prévue à l'étang des prés de réaux s'est finalement déroulée dans la salle des associations à cause d'un temps épouvantable de pluie. L'ambiance était tout de même bonne. Puis le 30 juin, une grande **soirée plein air** a été organisée avec nos amis de l'Acca avec un repas entrecôte pour 400 convives animé par l'orchestre Flashback et ses danseuses. Une soirée réussie avec de la musique pour tous afin de s'amuser fort tard dans la nuit.

La fête foraine a eu lieu les 31 août, 1er et 2 septembre. Le vendredi soir, **le marché nocturne** était animé par le groupe musical Charlaz, aux rythmes des spécialités culinaires de nos commerces ambulants, avec un temps agréable. Le samedi, la course cycliste s'est déroulée avec un peloton de très bon niveau ; le concours de pêche au plan d'eau était organisé par nos amis de l'Acca ; le concours de pétanque était lui organisé par l'union pétanque cléracaise et le concours de Tarot. Le soir, le feu d'artifice tiré à l'étang a attiré beaucoup de monde suivie d'une soirée rock animée par le groupe **Efervesens,** un groupe local plein de talent, dommage que le temps n'était pas de la partie. Pour le dimanche, on pouvait profiter du vide grenier, du concours de belote ou du concours de pétanque. Des manèges étaient présents pour le plaisir des petits et des grands durant ces 3 jours.

Après toutes les animations, le compte d'exploitation se solde par un bilan en équilibre. Malgré cela c'est une équipe qui travaille au quotidien pour renouveler les animations. Nous faisons appel aux personnes qui veulent s'investir pour le comité des fêtes.

Beaucoup de personnes nous soutiennent pour réussir nos différentes manifestations : la municipalité, l'Acca, le foot, la pétanque, nos commerçants, artisans, industries, la presse locale et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association. Un clin d'œil tout particulier aux neveux d'Henriette Nau pour nous avoir prêté cette année encore le local où tant de souvenirs sont encore présents et surtout vous, public, qui venez nombreux pour faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement.

Pour l'année 2013 qui arrive, les projets de festivités seront définis lors de l'assemblée générale de décembre. Pour le calendrier : une nouvelle journée Théâtre patoisante avec les Durathieurs le dimanche 24 Mars ; un pique nique au village Teurlay du Lary en mai ; la fête plein air ou soirée, le 29 juin avec un nouveau programme encore à définir ; la fête foraine les 30, 31 Août 1er Septembre avec son marché nocturne, son vide grenier ou sa nouvelle formule. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013. A bientôt.

L'association scolaire

Une nouvelle équipe a été élue en début d'année scolaire :

- Présidente : Fabienne Bardet
- Trésorière : Stéphanie Pot
- Secrétaire : Christel Godichaud

Voici le calendrier des manifestations prévues :

- Vendredi 14 décembre 2012 : marché de Noël
- Samedi 9 février 2013 : Soirée carnaval dansante, repas fruits de mer
- Samedi 30 mars 2013 : Chasse aux œufs
- Samedi 15 juin 2013 : Kermesse

Nous vous rappelons que les bénéfices récoltés lors de ces manifestations permettront de financer des sorties culturelles et autres, pour les enfants de l'école.

Nous tenons à remercier l'ancien bureau pour son investissement au cours des deux dernières années.

L'association scolaire vous souhaite de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2013.

La bibliothèque

Installée depuis 2004 dans un ancien appartement d'instituteur, dont la structure a été quelque peu aménagée et rénovée, vous trouverez pour vous accueillir :

Les locaux

au rez-de-chaussée	à l'étage
- l'espace adultes - une "réserve" sous l'escalier	- l'espace adolescents et enfants - une pièce réservée aux préparations diverses (nommée *hôpital des livres* pour les enfants), notamment l'équipement des livres, organisation de manifestations annexes. - les commodités

Une équipe motivée à votre service

Composée : - d'une employée municipale :Sandra Bergès,
- et de bénévoles : Line Boutin, Françoise Brun, Marie-Claire Caillé, Denise Cloutou, Henriette Courtin, Annie Gascoin

Toutes les collections sont renouvelées, améliorées, enrichies tout au long de l'année par :

Dans les bacs et sur les étagères

Pour les grands	Pour les ados et jeunes
Les livres	
- romans en tout genre (sagas, terroir, historiques, gros caractères, fonds local, etc...) - policiers et thrillers - science-fiction, anticipation - bandes dessinées - documentaires (toute catégorie : de la psychologie à la cuisine, voyage, peinture etc...)	- albums, imagiers, contes - romans - science-fiction, anticipation - bandes dessinées - documentaires
Les revues	
- Mon jardin et ma maison ; Cuisine actuelle ; 60 millions de consommateurs ; Prima maison	- Picoti ; Julie ; Petites mains - CD-ROM éducatifs mensuels : Mobiclic (8/13 ans), Toboclic (5/8 ans)
CD-ROM	CD, DVD, CD-ROM
deux ordinateurs avec accès à Internet, scanner et imprimante (participation financière de 0,15 euros par feuille fournie)	

Les collections renouvelées

- le **passage du bibliobus** de la Médiathèque Départementale de Prêt qui passe deux fois par an pour un échange de 500 ouvrages environ, **dernier arrivage le 26 novembre 2012**
- la **navette SLEM** (Service de Livraison Express Mensuel) qui peut répondre à des demandes précises. **prochains dépôts les 28 novembre et 19 décembre 2012**
- **des achats**, rendus possible grâce au budget municipal. Un *Petit journal* vous tient au courant deux fois par an. Les nouvelles acquisitions, avec lesquelles vous passerez l'hiver, seront sur les étagères et dans les bacs vers le 1er décembre.

INSCRIPTION GRATUITE

Ouverte à tous, chacun peut emprunter :
- 3 livres pour une durée de trois semaines
- 1 DVD, 1CD, 1 CD-ROM, 1 revue pour une durée d'une semaine

N'hésitez pas à faire part de vos envies, de vos coups de cœur

Activité et animations

nouvelles acquisitions, avec lesquelles vous passerez l'hiver, seront sur les étagères et dans les bacs vers le 1er décembre.

- **accueil des classes**

La fréquentation est bimensuelle pour les quatre classes de l'école.
Suivant le niveau, contes, lectures collectives ou individualisées, théâtre d'images sont proposés aux enfants. Des activités littéraires, graphiques ou manuelles naissent de ces moments.

- **bébés lecteurs** (enfants de 9 mois à 3 ans)

Autour d'un tapis animé, les petits découvrent les livres et se socialisent au contact des autres dans un nouvel espace. Renseignez-vous ; et si vous êtes intéressés, dites-le. Des séances seront organisées selon le nombre d'enfants (de 6 à 8). Les parents et/ou nounous sont présents et actifs pendant l'animation menée par des bénévoles.

- **ateliers** qui se déroulent soit dans les locaux de la bibliothèque, soit dans la salle des associations

* Comment se fabrique un album - dirigé par la maison d'édition Edune (2011)
* Calligraphie - mené par l'abbaye de Fontdouce (2011)
* Écriture - conduit par Blandine Vernier (2012)

- **Spectacles** dans la salle des fêtes

* Look le loup par la Compagnie Odyssée Théâtre de La Rochelle (2008)
- À l'heure des poules par le Collectif Impulsion de Marseille (2012)

Partenariats

➔ les bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac - et tout nouvellement Montguyon - qui ont organisé depuis 2006 :
- 3 salons du livre (le 4ième, prévu le 13 avril 2013 à Montguyon est à l'étude)
- 3 spectacles
- 2 rencontres poétiques

➔ la Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunie toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.
➔ la Communauté Des Commune de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains petits équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).
➔ le musée de Clérac pour la journée des peintres de 2012

ACQUISITION A VENIR

« Migrants et immigrés en Poitou – Charente d' hier à aujourd'hui», ***ouvrage collectif coordonné par François Julien-Labruyère, Christelle Massonnet, Jean-Louis Neveu et Nermin Sivasli (Edition Le Croît Vif, 2012).***

Ce livre collectif, auquel ont collaboré une trentaine d'auteurs, aborde le phénomène important de l'immigration en Poitou Charente à travers des témoignages familiaux et de nombreux documents photographiques. Ce n'est ni une thèse universitaire, ni un pamphlet partisan, mais une étude historique et sociologique pleine d'humanité, de concret, de quotidien. La commune de Clérac n'est pas oubliée, à travers quelques portraits de nouveaux venus: Ferdinand et Marie Clet-Delaporte (des résiniers landais); Tomas Sanchez et sa famille (des ouvriers forestiers et métayers d'origine espagnole) et Ernest Wache (prisonnier de guerre allemand qui s'installe définitivement à Clérac).Un livre à lire par tous ceux qui s'intéressent à l' histoire, et plus particulièrement à l' histoire locale. J-P. Grasset

Adresse : place de la mairie

Téléphone : 05-46-70-07-78

messagerie: bibliotheque.clerac@orange.fr

site Internet : www.orpheemedia.com/clerac/OPAC_NET/

(Consultation du catalogue possible sans inscription)

Jeux d'enfants

« […] heureusement il y a les récréations ! » (un élève anonyme, 5 ans)

1. C'est le nouveau matériel acheté par la municipalité pour la classe CP – CE1.

			4	1	

2. C'est ce qu'il fallait acheter pour compléter le matériel précédent.

2						

3. C'est le nouveau bâtiment de notre école dans lequel Martine travaille pour nous régaler.

						5

4. C'est le lieu où nous nous rendons à nouveau tous les 15 jours cette année. Nous y retrouvons des bénévoles qui nous emmènent dans l'univers merveilleux des livres.

			9							7

5. C'est la célébration à laquelle nous avons assisté très nombreux cette année, au côté de notre Directrice, pour son plus grand plaisir et celui des Anciens Combattants pour lesquels nous avions appris la Marseillaise.

13	3			10								

6. C'est le nom du nouveau maître de la classe CE2 – CM1 et CM2.

							12	11	6

7. C'est ce que nous utiliserons encore cette année pour participer aux rencontres sportives dans le cadre de l'USEP du canton, pour aller assister à des spectacles de danse, de musique ou de théâtre grâce à l'association du CARFDP ou encore pour aller visiter des lieux nouveaux dans le cadre de notre éducation artistique, civique …

8		

Assemblons les lettres pour trouver ce qui fait l'objet de cet article :

	2	3	4	5		6	7		8	9	10	11	12	13

① Alix COUTRAS

②

Un peu d'aide ?

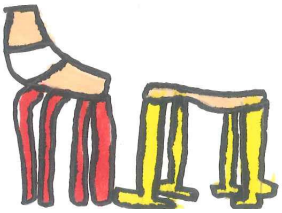

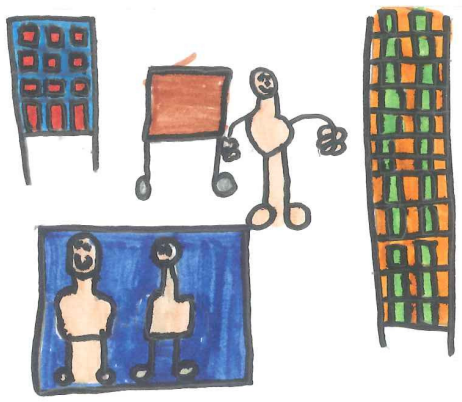

④

Hayat EL-KASSIOUI

On the road toujours

Le 07 août, un spectacle de rue était présenté devant la mairie : « On the road toujours » de la compagnie Louise Rafale. Ce spectacle a surpris certains car il était sans parole, tel un film muet des années 20. C'était un parti pris des auteurs de créer une atmosphère à partir des seuls décors et de la gestuelle des acteurs. Il est vrai qu'il n'était pas besoin de paroles pour comprendre la galère dans laquelle se trouvait ce couple improbable de SDF. Couple qui ne semblait pas souffrir de leur condition tant que leur caddiravane était en état de marche car toute leur vie était résumée à l'intérieur.
On a beaucoup rit en tout cas pendant ce spectacle et c'est ce qui compte.

Eurochestries

Pour la première fois, le 10 août, Clérac accueillait un des 45 concerts des Eurochestries. Il s'agissait de cinq talentueux solistes français qui ont enthousiasmé leur public si on en croit les applaudissements nourris qu'ils ont reçus à la fin de leur prestation. Applaudissements mérités car ils étaient vraiment fabuleux. Tous très jeunes, quatorze/quinze ans, jouant parfois sans partition des morceaux longs et compliqués, ce sont de véritables prodiges qu'il nous a été permis d'écouter.
Merci au diocèse de Saintes et au père Lorio de nous avoir permis de les entendre dans l'église Saint Vivien.

Le musée

Récit des visites 2012

Jeunes du centre municipal de la Roche Chalais

Mercredi 13 juin, nous avons reçu un groupe de jeunes du centre municipal de La Roche Chalais.

Bravant la pluie, le matin, ils ont suivi le circuit de la voie verte, et après un pique nique, ont terminé leur journée par la visite du musée.

Samedi 16 juin, l'autocariste TRANSHORIZON de Bordeaux a aménagé deux cars pour nos 80 visiteurs ; afin de faciliter la visite nous avons organisé des groupes de 20 personnes.

En cette fin de juin, l'association JONZAC ACCUEIL composée de quarante personnes, après un bon pique nique au plan d'eau, sont venues au musée puis repartaient ensuite en randonnée à la voie verte, journée complète pour ces retraités dynamiques.

Automobile Sud Saintonge

En ce début de juillet une dizaine de jeunes vacanciers de l'association EMMANUELLE (Salles sur mer) ont visité la région et logeaient à la ferme du Taillan ; pour varier leurs activités durant leur séjour, ils ont organisé une randonnée à la voie verte, une ballade à cheval et ainsi sont venus visiter le musée des vieux métiers.

Pour ponctuer cette fin de saison estivale, plus de 70 visiteurs se sont déplacés lors des journées du patrimoine, samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012 et le 30 septembre, l'Automobile Sud-Saintonge de Montguyon a fait une halte à Clérac : 90 visiteurs.

Nous avons reçu en tout 901 visiteurs pour la saison 2012.

Animations proposées au cours de la saison

Les jeunes musiciens

Jeudi 21 juin, les cléracais se sont rassemblés le 1er jour de l'été, pour la fête de la musique dans le jardin fleuri du musée

Une centaine de personnes était présents dont Monsieur le Maire et ses conseillers pour écouter les jeunes guitaristes, la violoniste et l'accordéoniste.

L'entracte a permis aux nouveaux venus de visiter le musée ainsi que les expositions de tableaux du peintre Louis ROS, les porcelaines et faïences de Claire GRILLEAU qui a fait don de 200 pièces en 2009.

Les spectateurs

Samedi 21 juillet 2012, à l'occasion de la fête médiévale à Montguyon, un stand a été aménagé pour la promotion du musée de Clérac.
Une vingtaine d'exposants étaient rassemblés sur la nouvelle place du « champs de foire » ; tout au long de l'après midi des animations se sont déroulées, telles que le vol de faucons ou les danses médiévales avec le chœur du Lary.

Stand du musée : des enfants font des puzzles

Journée du patrimoine 2013

Pour les prochaines journées du patrimoine, nous vous proposons une sortie en bus :

- La visite gratuite du musée de Clion sur Seugne le samedi 14 septembre 2013

Tarif du trajet en bus à la charge des visiteurs.

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 30 mars 2013 à la mairie de Clérac si cela vous intéresse.
Cette sortie se fera si 40 personnes s'inscrivent.

Pour information le musée sera ouvert le dimanche 15 septembre 2013 uniquement (2ème journée du patrimoine)

Un Cléracais à l'honneur

Le 6 octobre 2012, près d'une trentaine de visiteurs sont venus au musée dans le cadre de la remise de la médaille du mérite décernée à Monsieur René SOULARD pour sa carrière et son investissement personnel dans la réalisation du musée.

Monsieur Soulard et Monsieur Biojout

Ouverture du musée

Du 1er mai au 31 octobre

(en dehors de la période, visite possible)

Mardi et mercredi de 14 h à 18 h 30

Du Jeudi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Les Cléracais de 1815 à aujourd'hui

Depuis 1815, la commune de Clérac s'est profondément transformée. Les paysages de taillis et de landes qui la caractérisaient avant la Révolution, ont fait place à l'ouest du bourg à une vaste forêt de pins maritimes trouée de quelques clairières, et à l'est du bourg à de vastes étendues vouées essentiellement à la viticulture et à l'élevage laitier. Les petits ateliers qui fabriquaient poteries, faïences, verreries et pipes en terre cuite ont été remplacés, près de la gare, par des usines qui dans des fours brûlent l'argile réfractaire extraite dans d'immenses carrières, qui, une fois abandonnées, se remplissent d'eau pour donner les fameux « lacs bleus» (aujourd'hui en grande partie comblés). Toutes ces transformations ont profondément modifié la vie des Cléracais.

Jamais les Cléracais n'ont été aussi nombreux que pendant cette période. De moins de 900 avant la Révolution, leur nombre dépasse 1200 dès 1821 et atteint le record historique de 1558 en 1861. Cet effectif élevé se maintient jusqu' au début du XXè siècle et commence à baisser dans les années 1910, avec deux légers rebonds après les guerres mondiales. En 1962, la population est encore de 1272. Mais dès 1968, elle entame le déclin qui la conduit aux 937 habitants d'aujourd'hui. Cette courbe est conforme à celle du monde rural de notre pays qui a connu les saignées de l'exode rural après le maximum démographique du XIXè siècle. Mais elle présente des caractères propres : maintien d'un fort peuplement jusqu'à la première décennie du XXè siècle, augmentation de la population après les deux guerres mondiales. Ces originalités sont à mettre en relation avec les renouveaux qu'a connus notre commune,

Une très forte baisse de la mortalité

Partout, la mortalité a baissé en France en liaison avec les progrès de l'hygiène, de la médecine et de la nourriture . Mais plus à Clérac qu'ailleurs. Il faut dire qu'on partait d'une situation catastrophique. Au début du XIXè siècle, le taux de mortalité (de l'ordre de 36 décès pour 1000 habitants, contre 7.5 pour 1000 aujourd'hui) est un des plus élevés du département, juste après celui des communes des marais côtiers. Ce nombre élevé de décès est la conséquence de l'insalubrité générées par les landes alors mal drainées et propices au développement de maladies proches de la malaria et du choléra. La nourriture, à base de porc salé et d'eau croupie coupée d'un vin de mauvaise qualité, favorise d'autres maladies, comme la dysenterie qui fait des ravages certaines années, surtout en été. Parfois, ce sont des familles entières qui sont décimées : ainsi, entre 1817 et 1820, les trois fils de Gabriel Nau, meunier à Teurlay du Lary, sont emportés. Certaines années sont mortifères, par exemple celle de 1825 : on enregistre 58 décès dont 33 concernent des jeunes de moins de 20 ans.

Tout change avec l'introduction progressive du pin maritime, à l'initiative de quelques propriétaires éclairés et de quelques médecins soucieux à la fois d'accroître leurs revenus, de moderniser l'agriculture et d'améliorer l'état sanitaire, et donc la santé, des habitants. En 1850, le docteur Coculet, président du conseil d'hygiène et de salubrité du canton de Montguyon, approuvé par le docteur Bertet attire l'attention du comice sur « l'état déplorable de quelques localités par suite de l'insalubrité des terrains marécageux». Au fur et à mesure que la forêt de pin progresse, la mortalité diminue: déjà, dans les années 1860, on ne compte plus que 25 décès pour 1000 habitants.

En même temps, l'encadrement médical progresse. Il n'y a aucun médecin et pharmacien à Clérac, mais on en compte plusieurs à Montguyon et à Cercoux. Issus de familles de notables, ils dispensent quasi gratuitement leurs soins. Le plus célèbre est sans doute le docteur Bernard Bertet, de Cercoux (1815- 1879): non seulement, il soigne ses compatriotes, mais il effectue des recherches médicales qui font l'objet de publications écrites de renommée internationale, notamment sur les «fièvres palustres». Autre médecin à remercier : le docteur Ernest Lafargue, de Montguyon (1827-1877) qui, quelques jours avant de mourir brûle

son livre de comptes afin que les pauvres qu'il a soignés ne soient pas obligés de payer, et il lègue par testament tous ses biens à la commune de Montguyon pour que celle-ci construise un hôpital destiné aux pauvres et aux indigents (ce qui n'a pas été réalisé, en raison des procès intentés par ses héritiers). Mais les Cléracais font surtout appel aux nombreux médecins et pharmaciens issus de la famille Geneuil (de Montguyon) qui se succèdent pendant plus d'un siècle : ces praticiens sont mieux connus car certains se sont alliés par mariages aux familles Nau et Caillières, et plusieurs résident dans notre commune (l'un d'eux, Jean Auguste, a même été maire de Clérac de 1832 à 1846). Et nombreux sont ceux qui, dans l' Entre-deux guerres, ont bénéficié des soins du médecin général Frédéric Geay de Couvalette qui, après une brillante carrière militaire, s'est retiré dans son domaine de la Gélie.

La baisse de la mortalité a donc été un facteur important de l'augmentation de la population, du moins tant qu'elle a été inférieure à la natalité. Mais, dès les dernières années du XIXè siècle, à Clérac comme partout en France, le nombre de naissances diminue. C'est à l'immigration qu'il faut alors faire appel pour fournir les bras nécessaires au fonctionnement des activités économiques.

Venue de nombreux immigrés

La venue d'immigrés français et étrangers a souvent été le principal facteur d'augmentation de la population, et ce, dès la première moitié du XIXè siècle. L'essor démographique de la première moitié du XIXè siècle ne peut en effet s'expliquer que par la venue d'habitants nouveaux, le taux de mortalité étant encore très élevé en ces temps-là. Attirés par les emplois qu'offrent la culture de la vigne alors en plein essor et les ateliers de verrerie et de faïencerie alors à leur apogée, les habitants des communes voisines affluent à Clérac.

Mais c'est au XXè siècle qu'apparaissent trois courants majeurs d'immigration avec l'arrivée de Landais, de Vendéens et de Bretons, puis d'Italiens.

Les Landais commencent à arriver dans les années 1900-1910. C'est à cette époque que les propriétaires, échaudés par les deux crises du vignoble (celle du phylloxéra, puis celle provoquée par les gelées de 1908), se tournent vers l'exploitation de la résine, comme le faisaient déjà leurs voisins de Bédenac. La main d'œuvre locale étant insuffisante, on se tourne naturellement vers ceux qui apparaissent comme les plus qualifiés, car déjà expérimentés, les résiniers du département des Landes. Leur venue est facilitée par l'ouverture en 1903 de la voie ferrée. Et ils viennent d'autant plus facilement qu'ils trouvent à Clérac des conditions sociales de travail bien meilleures. Alors que dans leur département d'origine, le partage de la récolte se faisait selon le système des deux tiers / un tiers (un tiers pour le résinier, deux tiers pour le propriétaire), on leur offre à Clérac le système traditionnel des contrats de métayage, c'est-à-dire le partage par moitié entre résiniers et propriétaires. En 1911, 46 Cléracais sont originaires des Landes. Beaucoup viennent des mêmes villages : Moustey, Pissos, Escource.

Un couple de résiniers landais : *Ferdinand et Marie Clet-Delaporte en 1962 (collection Clet-Delaporte) :* originaire de Saubion (40), Ferdinand Clet-Delaporte est d'abord résinier à Saint Palais de Négrignac avant 1914 ; après un retour au pays pendant la Première Guerre mondiale, le couple s'installe définitivement à Clérac au début des années 1920.

Les Cléracais de 1815 à aujourd'hui (suite)

Souvent, c'est un homme qui vient seul. Puis, après avoir trouvé travail et logement, il fait venir sa famille. Cette immigration landaise s'amplifie après la Première Guerre mondiale : les jalons étant déjà posés, ce sont des familles entières qui arrivent de Soustons, Commensacq, Seignosse, Mios, Pissos, St Geours, St Vincent de Tyrosse… Au nombre de 26 en 1926, ces familles de gascons , installées surtout dans les villages forestiers de l'est de la commune, ont dans une certaine mesure, transformé la vie de Clérac, apportant avec eux des coutumes nouvelles, en particulier une extériorité jusqu'alors inconnue. Beaucoup de leurs enfants se sont mariés avec des Cléracais et des Cléracaises, et se sont définitivement implantés dans la commune.

Moins nombreux les Vendéens et Bretons sont tous agriculteurs. Ils s'installent comme métayers chez les propriétaires de l'est de la commune : ceux-ci se sont orientés, après les crises du vignoble, vers l'élevage laitier, activité que les agriculteurs des provinces de l'ouest de la France connaissent bien. En 1911, ils sont 27 à être nés en Bretagne, Deux Sèvres et Vendée : on les trouve par exemple à Caillères et à Massicot. Ils continuent à arriver après la Première Guerre mondiale : de 23 en 1911, leur nombre passe à 32 en 1921. En 1926, 4 nouvelles familles bretonnes se sont installées à Simonneau, Boischarles et au Bonnin. En général, Clérac n'est pas leur premier point de chute. Avant de s'y installer, ils ont presque tous été métayers dans les communes voisines. Facilement intégrés à la population locale, plusieurs deviennent propriétaires et certains jouent un rôle non négligeable dans le développement de l'économie locale : ainsi en 1940, Marcel Colombel, d'une famille originaire de la région nantaise et installée au Boulat depuis le début du siècle, s'associe à Henri Brusley, pour donner une nouvelle impulsion à la laiterie-fromagerie de Fontbouillant.

Mais la venue de ces immigrés français est insuffisante pour combler les vides laissés par un exode rural de plus en plus important.

Pour faire cultiver leurs terres, certains propriétaires, font alors appel à la main d'œuvre italienne, dans le cadre des accords très officiels qui lient la France et l'Italie et qui confient à une société privée, la SGI (Société Générale d'Immigration), le soin d'aller recruter les paysans chez eux et de les répartir dans les différentes régions françaises. Entre 1926 et 1931 arrivent ainsi à Clérac , 76 Italiens. Ils sont presque tous originaires des mêmes villages de la région de Padoue, en Vénétie, et ils arrivent par familles entières: ainsi Tullio de Checchi, amène avec lui femme, enfants, parents, frères et sœurs, soit 16 personnes. Presque tous s'installent comme métayers ou fermiers chez les gros propriétaires de l'est de la commune: en 1931, 4 familles sont à Simonneau, 4 au Bonnin, 2 au Boulat et 2 à Boischarles.

Dans les mêmes années, une vingtaine d'autres étrangers – portugais et espagnols surtout – vivent aussi à Clérac: ce sont très souvent des hommes seuls, embauchés comme terrassiers dans les carrières de « terre blanche» près desquels ils vivent dans des baraquements peu confortables.

L'immigration reprend de plus belle après la Seconde Guerre mondiale, mais elle revêt des caractères différents. Les carrières et les usines de terre réfractaire se développent et ont besoin de beaucoup plus de main d'œuvre : des dizaines d'ouvriers affluent des communes voisines entre 1946 et 1962. Mais, à compter de cette dernière année, la mécanisation du travail, la rationalisation et le regroupement des sociétés d'exploitation tarissent cet appel à des habitants nouveaux : pour la première fois dans l'histoire, la venue d'immigrés cesse de masquer le départ de nombreux Cléracais. Car, comme toutes les communes rurales, Clérac connaît depuis la seconde moitié du XIXè siècle, un fort exode rural.

Un exode rural important et persistant

Le début de l'exode rural remonte aux premières crises du vignoble. Celle du phylloxéra, dans les années 1870, fait perdre 160 habitants à la commune, et les gelées de 1908, 150. Ce sont bien sûr les plus pauvres des Cléracais qui partent (journaliers, métayers, petits propriétaires). Certains villages sont ainsi rayés de la carte dans la partie ouest de la commune : en 1914, il n'y a plus personne au Peu, au Trier Pointu ou au Brandard la Morelle. On connaît mal les lieux de destination de ces premiers émigrés : la majeure partie d'entre eux ont sans doute trouvé du travail en Gironde et plus particulièrement à Bordeaux. Mais certains n'ont pas hésité à aller beaucoup plus loin, tentés par l'aventure coloniale. Ainsi, Jean Manon, fils de Jean Manon et Marie - Seconde Ardoin, quitte Clérac pour Mascara en Algérie où il épouse la fille d'un immigré d'origine espagnole : leurs descendants resteront en Afrique du Nord jusqu'aux indépendances.

L'exode rural se poursuit après 1918 et s'amplifie dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale. Il touche surtout les agriculteurs, y compris certains propriétaires aisés qui quittent la commune pour s'installer dans des régions plus riches et productives, comme les départements voisins de la Gironde et de la Charente. Mais il affecte aussi les ouvriers, en raison des difficultés passagères des sociétés traitant l'argile. De 1931 à 1936, le nombre d'employés dans l'agriculture passe de 673 à 649 et dans l'industrie de 98 à 64. Seuls, les résiniers échappent à ce mouvement, en raison de la prospérité et du dynamisme des activités forestières.

Comme partout en France, l'exode rural se poursuit après la Seconde Guerre mondiale et il concerne toutes les catégories d'habitants des plus modestes jusqu'aux plus aisés. Les destinations sont de plus en plus lointaines et sont orientées vers le nord du département de la Gironde, Libourne et Bordeaux (villes depuis toujours très attractives et facilement accessibles désormais par les autobus Citram), ainsi que la région parisienne (qui attire de nombreux fonctionnaires). Quand, à partir des années 1960, la venue de nouveaux habitants ne compense plus le départ des anciens, la population commence à baisser. On peut aujourd'hui penser que la proximité de l'agglomération bordelaise joue en sens inverse et que certains travailleurs bordelais profiteront de l'amélioration des liaisons routières et viendront se loger dans notre commune : un mouvement dans ce sens commence à se faire sentir.

(à suivre)

Jean-Paul GRASSET

Evolution de la population de Clérac (source INSEE)

Années	1821	1861	1876	1906	1911	1921	1931	1946	1962	1968	1999
Population	*1200*	*1558*	*1472*	*1519*	*1313*	*1218*	*1362*	*1170*	*1271*	*1143*	*937*

Un jardin à l'ancienne...

Donnez à votre jardin un petit air d'autrefois, avec des plantes spécifiques et des accessoires bien choisis et faisons un jardin de curé...

Le jardin de curé c'était idéalement un petit coin de paradis niché derrière le presbytère où l'on trouvait de tout. L'homme d'Eglise y cultivait des fruits, des légumes, des aromates et des plantes médicinales, des fleurs pour orner l'autel et puis un peu de vigne pour le vin de messe. En résumé pour recréer l'ambiance du jardin de curé et le charmant fouillis qui le caractérise plantez y un peu de tout, en petites quantités et dans des espaces délimités.

Le plan le plus classique est un espace carré ou rectangulaire, coupé en quatre par deux allées rectilignes se coupant en deux en leur milieu.

Chacune des parties est bordée de plantes à feuillage persistant comme le buis ou la santoline. Chaque partie est à son tour divisée en parcelles carrées ou rectangulaires délimitant autant d'espaces de culture.

Pour un effet à l'ancienne vous pouvez marquer vos allées avec des bordures de terre cuite, des gros galets blancs ou des plantes aromatiques.

Pour revêtir les allées préférez du sable rosé contenant de la brique pilée Le jardin de curé traditionnel est plutôt petit, de forme carrée et surtout enclos de murs ou d'une haie. Dans le jardin de curé les fleurs sont cultivées pour être cueillies au même titre que les légumes.

Fleurs et légumes sont souvent mêlés, il faut donc faire la part aux annuelles, bisannuelles et aux vivaces. Il faut aussi planter des plantes mellifères, aromatiques et officinales, comme de la ciboulette, sauge, menthe et armoise, le fenouil et le laurier sauce. On peut mettre aussi des plantes réputées détourner les nuisibles des fruits et des légumes comme la lavande, le souci, l'œillet d'Inde, la belle de jour, la bourrache et la capucine.

Il faut ajouter des plantes à connotation sauvage, religieuse et ancienne, comme le lis blanc, le cœur de Marie, les grosses marguerites, Chrysanthème, roses trémières, les œillets, l'achillée, l'ancolie les lupins, le géranium vivace l'hosta, le bouillon blanc .

Typique des jardins à l'ancienne, les valérianes, les pivoines et les rosiers à petites fleurs se mélangent bien. Le pérovskia pour sa floraison d'un bleu intense et son feuillage gris argenté est parfait à côté des verveines.

N'installez pas d'arbustes en plein milieu des carrés de culture, plantez les dans les angles du jardin ou le long des murs. Le buddléia trouve sa place dans le jardin de curé pour son parfum de miel chaque été.

Toutes les roses ont leur place, les églantines, un rosier grimpant palissé sur une arche au dessus d'une allée ou d'un portillon. Pour habiller un mur pensez à la vigne vierge. Laisser trainer un vieil arrosoir, des bassines en zinc pour la décoration et un vieux banc pour le repos du jardinier.

La Châtaigne de A à Z

La châtaigne et le marron sont par excellence des fruits d'automne. Ils peuvent se décliner du potage au dessert et peuvent se conserver au congélateur. Pour toutes les recettes la préparation est la même ; il faut d'abord enlever la première peau avant de les cuire ou de les congeler. Dans les 2 cas il faut ensuite les faire bouillir dans de l'eau légèrement salée avec du fenouil (branches ou graines) ou quelques graines de badiane ou anis étoilée. Quand elles sont encore fermes et chaudes, enlever la deuxième peau et peser la quantité nécessaire à la recette.
On peut aussi, bien sûr, acheter les marrons en conserve prêts à l'emploi !

Soupe de châtaignes au magret

Pour 4 à 6 personnes

Ingrédients
800g à 1 kg de châtaignes
1 gros bulbe de fenouil ou 2 petits
2 échalotes
50 cl de crème fraîche
1 cube de bouillon de volaille
2 paquets de magret séchés ou fumés

Préparation
Mettre les châtaignes à cuire avec le fenouil émincé et les échalotes environ 30 mn.
Ajouter sel, poivre et noix de muscade, le cube de bouillon et la crème fraîche.
Mixer et servir sur les lamelles de magret.

Volaille farcie aux châtaignes

Ingrédients
Oie, dinde, canard ou gros poulet fermier
Le foie et le gésier dénervé de l'animal si possible
1 tranche de ventrêche ou de poitrine de veau
1 tranche de pain sans mie
1 gousse d'ail, 1échalote 1oeuf
sel, poivre, persil
200 à 300g de châtaignes et 200 à 300 g de cèpes précuits, selon la taille de la volaille

Préparation
Hacher ensemble tous les éléments, ajouter l'œuf et assaisonner.
Garnir la volaille avec la farce et coudre avec du fil de cuisine.
Cuire à four chaud (200-220°) de 1h 30 à 2 h selon la grosseur.
Sortir la farce et la couper en tranches pour la servir disposée entre les morceaux de volaille.

Gâteau de châtaignes au chocolat

Ingrédients
1kg de châtaignes
250g à 300g de chocolat noir, 125g de beurre, 125g de sucre
pour le glaçage : 100g de chocolat noir, 2 cuillérées à soupe de crème fraîche

Préparation
Faire fondre le chocolat avec le beurre et le sucre et réchauffer les châtaignes avec un petit peu de lait au micro ondes.
Passer à la moulinette les châtaignes avec le mélange qui doit être homogène.
Mettre le produit dans un moule à cake ou le rouler en forme de bûche et le laisser reposer au moins 24 h au réfrigérateur.
Démouler et glacer avec le chocolat fondu avec la crème ; pour la bûche imiter le bois avec une fourchette.
Servir en tranches accompagnées de crème anglaise ou de chantilly.

Etat Civil

Naissance

Giovanni DOS SANTOS, né le 29 mai 2012 à Libourne, fils de Paulo DOS SANTOS et de Laurianne MORELLO, domiciliés à « Gadebourg »

Eliott BOUQUEY, né le 30 mai 2012 à Blaye, fils de Johnny BOUQUEY et de Lucie PONT, domiciliés 2, Chemin du Bois de Teurlay

Morgane MÉTAY, née le 15 juillet 2012 à Libourne, fille Didier MÉTAY et de Sylvie JONGES, domiciliés au lieu-dit « Fradon"

Youlita LEWANDOWSKI VILLA, née le 27 juillet 2012 à Blaye, fille de Arkaduisz LEWANDOWSKI et de Lauren VILLA, domiciliés Route du Château de l'Espie

Kalie LEOBON, née le 08 Octobre 2012 à Bordeaux, fille de Alexandre et Gwenaëlle LEOBON, domiciliés lieu-dit « Matrat »

Louka BESSON, née le 09 octobre 2012 à Bordeaux, fille de Frédéric et Marie-Laure BESSON, domiciliés 5 rue de Lesné

Téo SANZ NEYRAC, né le 17 octobre 2012 à Libourne, fils de Grégory et Jessica SANZ, domiciliés lieu-dit « Massicot »

Le 31 août 2012 mariage entre Marie LECLANT résidant « Albret » et Cédric LAUTRETTE domicilié rue Alsace Lorraine à Libourne.

Le 29 septembre 2012 mariage entre Clarisse BIJAYE résidant lieu-dit « Château » et Karim BELAÏD domicilié rue des Gemmeurs à Cercoux.

Décès

Monsieur Michel MULLOT domicilié 7 Chemin du Bois de Teurlay est décédé le 08 juillet 2012 à Boscamnant à l'âge de 62 ans.

Madame Paulette LÉGER domiciliée Chemin du Taillis est décédée le 05 octobre 2012 à Jonzac à l'âge de 90 ans.

Informations utiles

Mairie de Clérac

Le Bourg

17270 Clérac

Tél : 05.46.04.13.12

Fax : 05.46.04.29.06

clerac@mairie17.com

www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15

Le vendredi de 14h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.70.07.78

email : bibliotheque.clerac@orange.fr

Musée :

1 route des châteaux

05.46.04.07.83

email : musee-clerac@orange.fr

web : www.musee-clerac.fr

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire
(s'adresser à la mairie) : 05.46.04.13.12

Office religieux

Le 2e dimanche de chaque mois à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15. Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017

G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017

France Télécom : 12 14

SNCF : 36 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Le 1er mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

Tourisme

Communauté de Communes de la

Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.com

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Infirmière (Stoffel Corinne) : 05.46.04.73.56

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.

Mme Prezat Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mairie de Clérac

1 Place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12
Télécopie : 05 46 04 29 06
Messagerie : clerac@mairie17.com
Web : ville-clerac.fr